



**JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP**  
9 février 2023  
**LOI 25 – LES DISPOSITIONS LÉGALES ET LES MESURES  
ADMINISTRATIVES EN PROTECTION DES  
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**LES PRINCIPALES AVANCÉES  
NUMÉRIQUES EN PROTECTION DE LA VIE  
PRIVÉE (PVP) : L'INTERNATIONAL SOUS  
L'ŒIL D'UNE PRATICIENNE EN AIPRP**


**Présentée par**  
**M<sup>e</sup> Nathalie Lamontagne, avocate**  
**Conseillère en AIPRP – Coordonnatrice des  
programmes de formation - OPQ**

**aapi.qc.ca**




Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

1



Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

**JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023**  
**LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP**




**INTRODUCTION**

Il est toujours bon de se tenir au courant des développements au niveau fédéral et dans le monde qui peuvent nous inspirer et nous aider à prévoir les futures avancées qui nous affecteront.


Nous ferons ici un tour d'horizon pour cibler les questions d'intérêt mondial et donc, ce qui se travaille en ce moment, les changements importants à venir ainsi que les développements des nouveaux axes législatifs internationaux qui toucheront sous peu la juridiction québécoise.

AAPI-JP0209©2023

2

 **AAPI** Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP




### SOMMAIRE DE LA PRÉSENTATION


- Partie 1 - LE FÉDÉRAL (CANADA)
- Partie 2 - L'ASSEMBLÉE MONDIALE POUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE
- Partie 3 - L'UNION EUROPÉENNE, LE RGPD ET LES NOUVELLES LÉGISLATIONS
- Partie 4 - LES AUTRES PAYS...
- Partie 5 - LES ÉTATS-UNIS
- Partie 6 – CONCLUSION

L'ANNÉE 2023 SERA-T-ELLE L'ANNÉE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE?


AAPI-JP0209©2023 3

 **AAPI** Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



### Partie 1 – LE FÉDÉRAL



AAPI-JP0209©2023 4



Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

**JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023**  
**LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP**

---





## LES COMPOSANTES DE LA LÉGISLATION ACTUELLE AU FÉDÉRAL

La [Loi sur la protection des renseignements personnels](#)  
[Loi sur la protection des renseignements personnels \(justice.gc.ca\)](#)

« régit la collecte, l'utilisation, la divulgation, la conservation et l'élimination de l'information par les institutions du secteur public fédéral et donne également le droit de demander l'accès à leurs renseignements personnels détenus par les institutions fédérales assujetties à la Loi »

La [Loi sur l'accès à l'information](#)  
[Loi sur l'accès à l'information \(justice.gc.ca\)](#)

La [Loi sur la protection de Renseignements personnels et les documents électroniques](#) *Personal information protection and electronic documents Act (LPRPDE - PIPEDA)* qui s'applique aux organisations du secteur privé qui recueillent, utilisent ou communiquent des renseignements personnels dans le cadre de leurs activités commerciales  
[Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques \(justice.gc.ca\)](#)

AAPI-JP0209©2023

5



Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

**JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023**  
**LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP**

---





## LES COMPOSANTES DE LA LÉGISLATION ACTUELLE AU FÉDÉRAL

Dans la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#)

« **renseignements personnels** : tout renseignement consigné concernant un individu identifiable, notamment:


- Les renseignements relatifs à sa race, à son origine nationale ou ethnique, à sa couleur, à sa religion, à son âge ou à sa situation familiale;
- les renseignements relatifs à son éducation, à son dossier médical, à son casier judiciaire, à ses antécédents professionnels ou à des opérations financières;
- tout numéro d'identification ou symbole qui lui est attribué;
- son adresse, ses empreintes digitales ou son groupe sanguin;
- les opinions ou idées personnelles, à l'exclusion de celles qui portent sur un autre individu ou sur une proposition de subvention, de récompense ou de prix à octroyer à un autre individu par une institution fédérale;
- la correspondance privée ou confidentielle envoyée à une institution fédérale;
- les idées ou opinions d'autrui sur lui;
- les idées ou opinions d'un autre individu qui portent sur une proposition de subvention, de récompense ou de prix à lui octroyer par une institution;
- son nom lorsque celui-ci est mentionné avec d'autres renseignements personnels le concernant ou lorsque la seule divulgation du nom révélerait des renseignements à son sujet »

[Survol de la Loi sur la protection des renseignements personnels - Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#)

[Sommaires de décisions phares associées à la Loi sur la protection des renseignements personnels émanant de la Cour fédérale - Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#) (Arrêt Blank – privilège relatif au litige)

AAPI-JP0209©2023


6




**AAPI**  
Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

---





## LES COMPOSANTES DE LA LÉGISLATION ACTUELLE AU FÉDÉRAL

Dans la [Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques](#)

**« renseignements personnels:**

Au terme de la LPRPDE (PIPEDA), on entend par renseignement personnel tout renseignement factuel ou subjectif, consigné ou non, concernant une personne identifiable. Il peut s'agir de tout type de renseignements, par exemple:

- L'âge, le nom, un numéro d'identification, le revenu, l'origine ethnique ou le groupe sanguin;
- Une opinion, une évaluation, un commentaire, le statut social ou une mesure disciplinaire;
- Le dossier d'un employé, un dossier de crédit ou de prêt, un dossier médical, l'existence d'un différend entre un consommateur et un commerçant ou le projet d'une personne (par exemple, l'intention d'acquérir des biens ou des services ou de changer d'emploi) »

[Survol de la LPRPDE - Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#)

AAPI-JP0209©2023

7



**AAPI**  
Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

---





## LES LÉGISLATIONS PROVINCIALES

Les provinces et territoires canadiens ont toutes une législation relative aux documents des organismes publics.

Les provinces de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Alberta ont des lois qui sont jugées essentiellement similaires à la loi fédérale pour les entreprises privées.

L'Ontario, le N-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et Labrador et le Québec ont quant à elles adopté des lois essentiellement similaires à l'égard de la collecte, de l'utilisation et de la communication de renseignements personnels sur la santé.

[Lois et organismes de surveillance provinciaux et territoriaux en matière de protection de la vie privée - Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#)

AAPI-JP0209©2023


8



Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP







## LA CHARTE DU NUMÉRIQUE

Depuis 2019, le Canada s'est doté d'une [Charte canadienne du numérique : La confiance dans un monde numérique \(canada.ca\)](https://www.canada.ca/fr/le-canada/la-vie-quotidienne/la-vie-numerique/la-charte-du-numerique.html)


Principes	
<b>1</b>	Accès universel
<b>2</b>	Sûreté et sécurité
<b>3</b>	Contrôle et consentement
<b>4</b>	Transparence, portabilité et interopérabilité
<b>5</b>	Gouvernement numérique ouvert et moderne
<b>6</b>	Règles du jeu équitables
<b>7</b>	Données numériques pour le bien commun
<b>8</b>	Démocratie solide
<b>9</b>	Exempt de haine et d'extrémisme violent
<b>10</b>	Application rigoureuse et réelle responsabilité



AAPI-JP0209©2023 9



Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



## LE PROJET DE LOI C-27

Ainsi, la *Loi de 2022 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique* propose trois nouvelles lois :

- la *Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs*,
- la *Loi sur l'intelligence artificielle et les données*, et
- la *Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données*

[Sommaire du projet de loi C-27 : Loi de 2022 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique \(canada.ca\)](https://www.canada.ca/fr/le-canada/la-vie-quotidienne/la-vie-numerique/la-charte-du-numerique.html)

AAPI-JP0209©2023 10



Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---





## LE PROJET DE LOI C-27


La *Loi de 2022 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique* propose trois nouvelles lois :

la *Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs*:

- accroître les paramètres de contrôle et de transparence lors du traitement des renseignements personnels des Canadiens par les organismes;
- donner aux Canadiens la liberté de transmettre d'une manière sécuritaire leurs renseignements d'un organisme à l'autre;
- permettre aux Canadiens de demander la destruction des renseignements personnels qu'ils ont fournis lorsque ces renseignements ne sont plus nécessaires;
- renforcer les mesures de protection destinées aux mineurs, notamment en obligeant les organismes à respecter des normes plus élevées lorsqu'ils traitent les renseignements de mineurs;
- donner au commissaire à la protection de la vie privée du Canada des pouvoirs élargis pour rendre des ordonnances, notamment pour ordonner à une entreprise de cesser de recueillir des données ou d'utiliser des renseignements personnels;


[Sommaire du projet de loi C-27 : Loi de 2022 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique \(canada.ca\)](https://www.canada.ca/fr/le-projet-de-loi-c-27)

AAPI-JP0209©2023
11





Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---





## LE PROJET DE LOI C-27

La *Loi de 2022 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique* propose trois nouvelles lois :

la *Loi sur l'intelligence artificielle et les données (LIAD)*:


- protéger les Canadiens en veillant à ce que les systèmes d'intelligence artificielle d'incidence élevée soient développés et mis en œuvre dans le cadre d'une approche qui permet de cerner, d'évaluer et d'atténuer les risques de préjudices et de préjugés;

La *Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données*:

Le projet de loi C-27 propose également la mise sur pied du Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données, qui serait responsable de faciliter l'application de la *Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs*.


[Sommaire du projet de loi C-27 : Loi de 2022 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique \(canada.ca\)](https://www.canada.ca/fr/le-projet-de-loi-c-27)

AAPI-JP0209©2023
12





**AAPI**  
Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---





## LE PROJET DE LOI C-27


[La Loi sur les documents électroniques](#)

Enfin, le projet de loi C-27 entérinerait dans une loi distincte – la *Loi sur les documents électroniques* – la partie de la législation actuelle en matière de protection de la vie privée qui régit **l'utilisation des documents électroniques par le secteur public fédéral**.

[Directive sur la prise de décisions automatisée- Canada.ca](#) : en vigueur depuis 2019 et impose déjà plusieurs exigences relativement à l'utilisation par le gouvernement fédéral de systèmes décisionnels automatisés et à la vente par des entreprises de tels systèmes au gouvernement fédéral ou à l'octroi de licences d'utilisation à leur égard par ces entreprises.


AAPI-JP0209©2023

13





**AAPI**  
Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---





## LE PROJET DE LOI C-27

La personne responsable d'un système d'IA qui a été jugé à **incidence élevée** devra :


- élaborer un plan d'atténuation des risques;
- assurer un suivi des mesures d'atténuation;
- dans la mesure où le système est utilisé ou rendu disponible, publier, sur un site Web, une description, en langage clair, qui prévoit a) l'utilisation visée, b) le type de contenu que le système génère ou est censé générer, les recommandations ou prédictions qu'il fait ou est censé faire ou les décisions qu'il prend ou est censé prendre, c) les mesures d'atténuation mises en place et d) tout autre renseignement prévu par règlement;
- dans la mesure où l'utilisation du système entraîne, ou entraînera vraisemblablement, un « préjudice important », aviser, dès que possible, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie.

En résumé, la loi exigera notamment que les personnes responsables de systèmes d'IA évaluent le risque que ces systèmes causent un préjudice ou produisent des résultats biaisés, conçoivent des plans d'atténuation visant à réduire ou à éliminer ces risques et informent le public lorsque des systèmes à incidence élevée sont utilisés.

[Projet de loi C-27: première loi sur l'intelligence artificielle au Canada | Canada | Cabinet juridique mondial | Norton Rose Fulbright](#)

AAPI-JP0209©2023



14




**AAPI** Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

---



## LE PROJET DE LOI C-27 ET LES ALGORITHMES

### DISCUSSIONS AU QUÉBEC

Pour l'acquisition ou le développement d'un système d'intelligence artificielle, il faudra procéder à une évaluation des facteurs à la vie privée.

Constats de la Commission (d'accès à l'information du Québec) à la suite de sa consultation au sujet des principes qui devraient encadrer la protection des renseignements personnels dans le contexte de systèmes d'intelligence artificielle.

**Intelligence artificielle et protection des renseignements personnels - Retour sur la consultation sur les principes en intelligence artificielle – mis à jour 2021-05-04** [CAI\\_M\\_consultation\\_AI\\_PRP.pdf](https://www.cai.m.qc.ca/consultation/AI-PRP.pdf) ([gouv.qc.ca](https://www.gouv.qc.ca))

« Adapter la gouvernance à la réalité numérique

12e principe : La production d'une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) devrait être obligatoire préalablement à la mise en œuvre de tout SIA impliquant des renseignements personnels. L'EFVP devrait rendre compte de la circulation des renseignements personnels et des mesures prises pour assurer leur qualité et inclure une **évaluation de l'impact algorithmique**. »

« 14e principe : Les principes de respect de la vie privée dès la conception (**privacy by design**) et par défaut (privacy by default) devraient être appliqués lors du développement de tout SIA impliquant des renseignements personnels. »


AAPI-JP0209©2023
15




**AAPI** Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

---





## LE PROJET DE LOI C-27

[Outil d'évaluation de l'incidence algorithmique - Canada.ca :](https://www.canada.ca/fr/consultation/publications/2021/05/outil-evaluation-incidence-algorithmique.html)

*L'outil d'évaluation de l'incidence algorithmique (EIA) est un outil d'évaluation des risques obligatoire destiné à soutenir la Directive sur la prise de décisions automatisée (« la Directive ») du Conseil du Trésor. L'outil est un questionnaire qui détermine le niveau d'incidence d'un système de décision automatisé. Il est composé de 48 questions sur les risques et de 33 questions sur l'atténuation. Les notes d'évaluation sont fondées sur de nombreux facteurs, y compris la conception des systèmes, l'algorithme, le type de décision, l'incidence et les données.*

**Consultation de votre bureau de l'AIPRP**


Le bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) de votre institution ou tout autre responsable désigné en matière de protection des renseignements personnels doit être consulté afin que les facteurs relatifs à la vie privée posés par les systèmes de décision automatisée qui utilisent ou traitent des renseignements personnels, ou qui ont autrement une incidence sur les droits des personnes en matière de vie privée, soient repérés, évalués et atténués.

**Collaboration avec les services juridiques**

Les services juridiques doivent être consultés au moment d'effectuer une Évaluation de l'Incidence Algorithmique (EIA) afin de permettre de cerner et de gérer les risques juridiques découlant de l'élaboration, de l'acquisition ou de l'utilisation d'un système de décision automatisé.

AAPI-JP0209©2023
16






**AAPI** Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANÇÉES NUMÉRIQUES EN PVP

## PARALLÈLE AVEC L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS




La Commission Nationale sur l'informatique et de la liberté (CNIL) a établi une liste des types d'opérations de traitement pour lesquelles une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) est requise et une liste où l'analyse n'est pas requise. (Équivalent à notre Évaluation des facteurs à la vie privée ÉFVP)  
[\(Liste des types d'opérations de traitement pour lesquelles une analyse d'impact relative à la protection des données est requise \(cnil.fr\)\)](#)

Types d'opérations de traitement pour lesquelles une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) est requise.

Ex.: Traitement des données de santé:  
 Dossiers patients  
 Algorithmes de prise de décisions médicales  
 Dispositifs de télémédecine  
 Gestion de laboratoire de biologie médicale...


AAPI-JP0209©2023
17



**AAPI** Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANÇÉES NUMÉRIQUES EN PVP

## DOIS-JE FAIRE UNE AIPD ?



**Les traitements de données doivent respecter le RGPD.**  
 Tout traitement de données personnelles susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées doit faire l'objet d'une analyse d'impact (AIPD).  
 L'analyse d'impact est un outil important de responsabilisation et de conformité qui permet de garantir le respect des principes du RGPD de façon opérationnelle et de pouvoir le démontrer.

Mon traitement est-il sur la liste des cas pour lesquels une AIPD n'est pas obligatoire ?

Consulter la liste

Non / Oui

Mon traitement est-il sur la liste des cas pour lesquels une AIPD est obligatoire ?

Consulter la liste

Oui / Non

Combien de critères mon traitement remplit-il parmi les suivants ?

1. Évaluation/scoring *ty compris le pricing*
2. Décision automatique avec effet légal ou similaire
3. Surveillance systématique
4. Données sensibles ou traitement personnelles (santé, géolocalisation, etc.)
5. Collecte à large échelle
6. Croisement de données
7. Personnes vulnérables (enfants, personnes âgées, enfants, etc.)
8. Usage innovant (utilisation d'une nouvelle technologie)
9. Exclusion du bénéfice d'un droit/contrat

Au moins deux critères / OU / Aucun critère

Un critère mais je considère que mon traitement présente un risque élevé

**AIPD REQUISE**

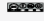
La CNIL vous propose une liste à mettre en œuvre pour réaliser votre analyse d'impact.

Vous devez tout d'abord évaluer les opérations/traitements ainsi que les données traitées en des catégories de données sensibles.

Enfin, la CNIL peut à votre disposition un logiciel open source pour faciliter la conformité et la formalisation de votre analyse.

**AIPD NON REQUISE**

Même non soumis à AIPD, les traitements doivent respecter les principes de protection des données et les droits des personnes concernées.

**CNIL** 

AAPI-JP0209©2023



**AAPI** Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP




## Partie 2 – L'ASSEMBLÉE MONDIALE POUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE




AAPI-JP0209©2023

19



**AAPI** Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



## L'ASSOCIATION MONDIALE POUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE (AMVP)

**[Annonce : Les autorités de protection de la vie privée du monde entier adoptent des résolutions sur la cybersécurité et la reconnaissance faciale - Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#)**

Le thème de la partie publique de cette conférence de quatre jours était « Une question d'équilibre – **La protection de la vie privée à l'ère des progrès technologiques rapides** » [traduction].  
Les participants ont discuté de sujets d'intérêt qui sont une source de **préoccupations à l'échelle internationale sur le plan de la vie privée**, notamment:

- la technologie de reconnaissance faciale,
- l'intelligence artificielle,
- les mégadonnées,
- la surveillance de masse sur le Web,
- la chaîne de blocs et
- le métavers,
- ainsi que les transferts transfrontaliers de données. »

AAPI-JP0209©2023

20

**AAPI** Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP





### Partie 3 – L'UNION EUROPÉENNE , LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS



AAPI-JP0209©2023 21

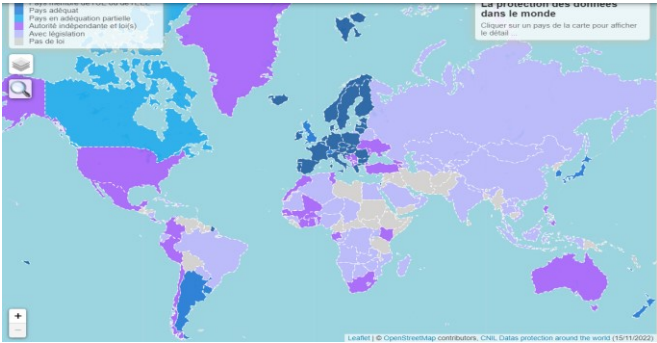
**AAPI** Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

### L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS

[La protection des données dans le monde | CNIL](#)



AAPI-JP0209©2023 22



Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

---



## L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS



Quoi de neuf avec le RGPD en 2021?  
[Règlement général sur la protection des données \(RGPD\) de l'Union européenne \(deleguescommerciaux.gc.ca\)](https://deleguescommerciaux.gc.ca)

- **Mise à jour de la définition de données personnelles** : Les données de localisation et les identifiants en ligne sont désormais expressément inclus dans la définition de données personnelles.
- **Obligations détaillées en matière de tenue des dossiers** : Les dossiers sont utilisés pour démontrer la conformité à la réglementation.
- **Définition plus stricte du consentement** : Le consentement est une manifestation de volonté libre, spécifique, éclairée et univoque, exprimée par une déclaration ou un acte positif clair. Les particuliers peuvent retirer leur consentement en tout temps.
- **Nouveaux droits pour les individus** : Les individus ont le droit d'accéder à leurs données personnelles, de les transférer, de les corriger ou de les restreindre, ou de demander à ce qu'elles soient détruites.
- **Nouvelle obligation de nommer un délégué à la protection des données** : Les entreprises qui traitent les données personnelles à grande échelle doivent nommer un délégué à la protection des données.
- **Nouvelle obligation de notification en cas de violation de données personnelles** : Les autorités de contrôle compétentes au sein de l'UE doivent généralement être informées dans les 72 heures suivant une violation de données personnelles.
- **Trousse de mécanismes diversifiés** : La trousse de mécanismes diversifiés est offerte en vue d'un [transfert licite de données à l'extérieur de l'UE](#) (en anglais seulement); le transfert est assujéti à des conditions et à des garanties spécifiques.
- **Pénalités en cas de non-conformité** : Les entreprises seraient exposées à des amendes pouvant aller jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial ou à 20 millions d'euros (le plus élevé des deux montants).

AAPI-JP0209©2023


23




Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

---



## L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS



Quoi de neuf avec le RGPD en 2022?  
[Le RGPD en 2022 : Tout savoir sur les nouveautés du RGPD \(axens-audit.fr\)](https://axens-audit.fr)  
[Loi RGPD : la position de la CNIL en 2023 - Tactee](#)

1. Encore plus de sanctions pour non-respect du RGPD

La CNIL sanctionne beaucoup plus en cas de non respect du RGPD !

**Brico Privé** : 500 000 €; 6 juin 2021

- ✓ Un manquement à l'obligation de limiter la durée de conservation des données (article 5.1.e du RGPD).
- ✓ Un manquement à l'obligation d'information des personnes (article 13 du RGPD).
- ✓ Un manquement à l'obligation de respecter le droit à l'effacement (article 17 du RGPD).
- ✓ Un manquement à l'obligation d'assurer la sécurité des données personnelles (article 32 du RGPD).
- ✓ Un manquement à l'obligation de recueillir le consentement des personnes à des fins de prospection commerciale par courriel (article L. 34-5 du CPCE).
- ✓ Un manquement relatif aux cookies (article 82 de la loi Informatique et Libertés).

AAPI-JP0209©2023

24



Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

---



## L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS




[Google Analytics](#)

L'année 2022 a été marquée par une annonce de taille de la CNIL : un gestionnaire de site internet a été mis en demeure en février car il utilisait **Google Analytics**. Jugé illégal par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), cet outil qui permet de collecter et d'analyser les données d'un site internet ou d'une application ne respecte pas le **RGPD**. Le gros problème ici, c'est que les données recueillies par Google, dans le cadre de Google Analytics, sont transférées vers les Etats-Unis. La CNIL estime que ces transferts sont illégaux.

*(Google Analytics est une solution permettant d'obtenir des statistiques très détaillées (et utiles) sur la fréquentation de votre site internet. Chaque visiteur se voit attribué un identifiant unique (derrière lequel on retrouvera l'adresse IP, des données de géolocalisation, etc...) et cet identifiant, qui constitue une donnée personnelle, ainsi que les données qui lui sont associées, sont transférés par Google aux États-Unis.)* . Et même si Google a pris des mesures afin de réglementer le transfert de données de Google Analytics vers les Etats-Unis, la CNIL continue de juger que ces initiatives ne suffisent pas à exclure la possibilité d'accès des services de renseignements.

À l'heure actuelle, il semble donc que Google Analytics ne respecte pas le **RGPD en 2022...** Chose très embêtante quand on sait que c'est la solution de mesure d'audience de sites internet la plus utilisée sur le marché.


AAPI-JP0209©2023
25




Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

---




## L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS




- Google a annoncé que Google Universal Analytics (la version actuelle de Google Analytics) allait disparaître complètement le 1er juillet 2023 et ce, au profit de Google Analytics 4. Peu à peu, les entreprises auront dû **migrer vers GA4 (Google Analytics 4)**
- Une date butoir pour le faire a même été annoncée : **le 1er juillet 2023**. En effet, à partir de cette date, les propriétés de l'**ancienne version de Google Analytics** (communément appelée Universal Analytics, correspondant à GA3) cesseront de comptabiliser les nouvelles visites (sessions) et ne permettront plus que de visualiser la data accumulée jusqu'au 30 juin 2022 et consultable jusqu'à une date proche de janvier 2024. **Google communiquera la date exacte** (se situant après janvier 2024) à laquelle **toutes les données que vous avez collectées grâce à Universal Analytics, seront définitivement effacées**
- Universal Analytics devra alors avoir été remplacé par GA4 (Google Analytics 4), la nouvelle version jugée plus respectueuse de la confidentialité des visiteurs de votre site web, pour mesurer les statistiques de trafic de votre site.

AAPI-JP0209©2023
26




Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



## L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS



### 2. La cybersécurité

La cybersécurité est une notion primordiale du RGPD. La CNIL indique dans son [document sur la cybersécurité](#) que *'le RGPD est le seul texte à imposer des obligations de cybersécurité précises, de façon transversale, et soumises au pouvoir de contrôle et de sanction d'une autorité'*.

Avec le contexte géopolitique actuel et la situation en Ukraine, on peut s'attendre à ce qu'il y ait encore plus d'attaques informatiques. Il est donc primordial pour toute structure de tout mettre en œuvre pour assurer une protection maximale vis à vis du risque cyber.

### 3. Les arnaques RGPD toujours présentes

- \*Vous proposer de faux services de mise en conformité.
- \*Vous faire télécharger des applications de mise en conformité (qui se révèlent être des virus informatiques).

AAPI-JP0209©2023

27



Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



## L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS

### Sanctions et mesures correctrices : la CNIL présente le bilan 2022 de son action répressive | CNIL



### Les sanctions de la CNIL en 2022



**21 sanctions** pour un montant de **101 277 900 €**




Un tiers des sanctions comporte un manquement à la **sécurité des données personnelles**




3 décisions de la CNIL en coopération avec d'autres **autorités européennes**  
18 dossiers européens examinés par la CNIL

AAPI-JP0209©2023

28

 Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

 **L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS**

**500 millions d'euros d'amendes**  
prononcées pour des manquements au RGPD, à la loi Informatique et Liberté ou à la directive ePrivacy.

Parmi ces sanctions

<b>Amazon</b> 35 M€ en 2020	<b>Microsoft</b> 60 M€ en 2022	<b>Google</b> 50 M€ en 2019 100 M€ en 2020 150 M€ en 2021
<b>Facebook</b> 60 M€ en 2021	<b>Apple</b> 8 M€ en 2022	

Autorités européennes de protection des données

**2,5 milliards d'euros d'amendes**  
prononcées par les autorités européennes de protection des données pour des manquements au RGPD

AAPI-JP0209©2023 29

 Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

 **L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS**

Prévisions 2023

Loi sur l'Intelligence artificielle:  
Le Conseil de l'Union européenne a déposé ses positions en décembre 2022.

Les sujets marquants dans les débats et la rédaction de la législation:

- La définition de « intelligence artificielle »:
  - Le Conseil de l'UE est le premier colégislateur à achever la première étape du processus législatif, le Parlement européen devant finaliser sa version vers mars de l'année prochaine.
  - La loi sur l'IA est une proposition législative phare visant à réglementer la technologie de l'intelligence artificielle en fonction de son potentiel de causer des dommages.
  - Les États membres craignaient que les logiciels traditionnels ne soient inclus, de sorte qu'ils ont proposé une définition plus étroite des systèmes développés par l'apprentissage automatique, des approches logiques et fondées sur la connaissance, des éléments que la Commission peut spécifier ou mettre à jour ultérieurement via des actes délégués.

AAPI-JP0209©2023 30



Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP





## L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS

Prévisions 2023

*Loi sur l'Intelligence artificielle:*




1. La définition de « intelligence artificielle:
  - Le règlement de l'IA interdit l'utilisation de la technologie pour des techniques subliminales, l'exploitation des vulnérabilités et l'établissement d'une notation sociale à la chinoise.
  - La loi sur l'IA prévoit la possibilité de mettre en place des bacs à sable réglementaires (principe Grande-Bretagne), des environnements contrôlés sous la supervision d'une autorité où les entreprises peuvent tester des solutions d'IA. Dans certaines conditions, de tels tests auraient lieu dans des conditions réelles

AAPI-JP0209©2023
31



Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

## L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS

Prévisions 2023

*Loi sur l'Intelligence artificielle:*

1. La définition de « intelligence artificielle:
  - Bacs à sable réglementaires (principe Grande-Bretagne)
    - Intérêt public (Public interest): « Intérêt public : « Nous voulons accepter dans le bac à sable des produits et des services qui offrent un bienfait d'intérêt public démontrable. Cela sera interprété au sens large pour inclure tout avantage positif pour le public, et sera évalué sur l'étendue, par exemple combien de personnes en bénéficient, ou la profondeur, par exemple combien d'avantages, ou une combinaison des deux. L'évaluation sera fondée sur des preuves quantitatives et qualitatives fournies par le demandeur.»

Intérêt public (public benefit)	Cote 1 Le produit ou le service ne bénéficie clairement pas au public au-delà du bénéfice organisationnel de l'organisation qui soumet la question	Cote 2 Le produit ou le service apportera vraisemblablement (is likely) un quelconque bénéfice pour le public supérieur au bénéfice pour l'organisme qui soumet la question	Cote 3 (L'étendue et la profondeur) L'ampleur du bénéfice public créé par le produit ou service est clair et substantiel	Cote 4 L'étendue et /ou la profondeur du bénéfice offert au public est vraisemblablement significatif et permettra une transformation (transformatrice)
	Aucune tentative ou tentative limitée pour quantifier l'ampleur (l'étendue et profondeur) du bénéfice pour le public du produit ou service	Une tentative raisonnable est faite pour quantifier le bénéfice en termes d'ampleur (d'étendue et de profondeur) et des arguments supportent cette appréciation	Une évidence qualitative et quantitative est fournie en support à l'application	Une évidence qualitative et quantitative convaincante est fournie

[Sandbox beta phase discussion paper \(ico.org.uk\)](https://ico.org.uk/sandbox-beta-phase-discussion-paper) (3 critères: innovation, intérêt public et maturité et responsabilité de protection du data)

AAPI-JP0209©2023
32






Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---





## L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS

**Prévisions 2023**

Loi sur l'Intelligence artificielle:  
Les sujets marquants dans les débats et la rédaction de la législation:

1. [La définition de « intelligence artificielle »](#)
2. [La reconnaissance biométrique faciale](#): La façon de traiter les technologies de reconnaissances faciales est un autre point critique.
3. [L'application des systèmes d'intelligence artificielle dans les procédures pénales](#)
4. [Au travail](#)


Le gouvernement allemand a également fait pression pour interdire tout système d'IA destiné à surveiller systématiquement les performances et le comportement des employés sans raison spécifique, ce qui entraîne une pression psychologique qui les empêche de se comporter librement.

[Le principe des 4 yeux](#)

[6. Création d'un service de l'intelligence artificielle à la CNIL et lancement des travaux sur les bases de données d'apprentissage | CNIL](#) (communiqué du 23 janvier 2023)


AAPI-JP0209©2023

33





Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---





## L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS

**Prévisions 2023**

Le Data Act ou la Loi sur la gouvernance des données:

**La réutilisation de données du secteur public:**

Ces mesures se focalisent sur les données protégées détenues par les acteurs du public. Ces données sont protégées au titre du droit à la protection des données personnelles, du droit à la propriété intellectuelle ou encore du droit à la confidentialité.

Le texte précise les conditions juridiques et techniques que les organismes du secteur publics devront respecter s'ils souhaitent réutiliser ces données protégées. Bien entendu, ce partage se fera sous la responsabilité de ces organismes à titre non exclusif à travers des infrastructures dédiées, supervisées et gérées par eux.

AAPI-JP0209©2023

34



Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
 LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---



## L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS

### Prévisions 2023




En parallèle  
Le *Cyber Resilience Act (Loi sur la cyber-résilience)*: En septembre 2022, la Commission a proposé une législation conçue pour introduire des exigences de sécurité minimales pour les produits connectés, établissant le cadre réglementaire du marché en plein essor de l'internet des objets.

Qu'est-ce que l'internet des objets:

- L'internet des objets (IoT) est un réseau d'appareils physiques (objets) équipés de logiciels et de capteurs spéciaux, qui leur permettent de se connecter entre eux et de partager des données. Tout objet est susceptible de faire partie de l'IoT, des gadgets pour la maison intelligente aux outils technologiques industriels, dès lors qu'il peut être connecté à Internet.
- La définition de l'IoT comprend également le gigantesque réseau qui relie des appareils, des personnes et même des animaux à travers le cloud.
- (Aujourd'hui, les entreprises rivalisent pour ajouter le plus de capteurs possible afin de connecter des appareils ménagers de toutes les sortes (des grille-pains aux porte-papiers hygiéniques en passant par les bouteilles de vin). Il est donc normal d'en voir de plus en plus sur les rayons des grands magasins ou lorsque vous faites vos achats en ligne.)
- En 2017, les Allemands ont été choqués d'apprendre qu'une poupée disponible en magasins pouvait être piratée pour parler directement aux enfants!


AAPI-JP0209©2023

35




Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
 LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP




---

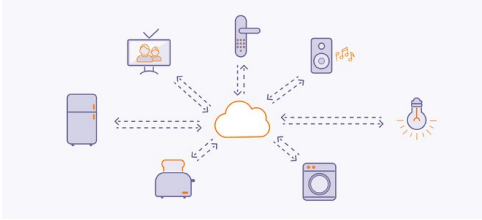


## L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DE NOUVELLES LÉGISLATIONS

### Prévisions 2023



En parallèle  
Le *Cyber Resilience Act (Loi sur la cyber-résilience)*:



« Alexa, fais jouer de la musique des Rolling Stones » - Carte fidélité Métro

AAPI-JP0209©2023

36



Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP




### Partie 4 – Autres pays...




AAPI-JP0209©2023


37



Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP





### AUTRES PAYS... L'AUSTRALIE

La **loi sur la protection de la vie privée de 1988** (Privacy Act 1988) protège la vie privée des personnes en réglementant la manière dont les agences gouvernementales et les organisations traitent les renseignements personnels en Australie. À l'instar du RGPD et des lois sur la confidentialité des données d'autres pays, la loi sur la protection de la vie privée énonce un ensemble de principes (« **Australian Privacy Principles** » ou APP) que les organisations doivent respecter. Ces principes comprennent des règles sur la transparence, le marketing direct et la sécurité des renseignements personnels. Amendement à la Loi en 2017 pour obliger à rapporter les bris de confidentialité.

[Australian Privacy Principles - Home \(oaic.gov.au\)](https://www.oaic.gov.au/australian-privacy-principles-home)  
[Australian Privacy Principles quick reference - Home \(oaic.gov.au\)](https://www.oaic.gov.au/australian-privacy-principles-quick-reference-home)

« Il existe **13 principes** australiens de protection de la vie privée qui régissent les normes, les droits et les obligations en ce qui concerne :


- la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels
- la gouvernance et la responsabilisation d'une organisation ou d'une agence
- l'intégrité et la correction des renseignements personnels
- les droits des personnes d'accéder à leurs renseignements personnels

Les principes australiens de protection de la vie privée sont des lois fondées sur des principes. Cela donne à une organisation ou à une agence la flexibilité d'adapter ses pratiques de traitement des renseignements personnels à ses modèles d'affaires et aux divers besoins des individus. Ils sont également neutres sur le plan technologique, ce qui leur permet de s'adapter à l'évolution des technologies.

[Une violation d'un principe de confidentialité australien est une « ingérence dans la vie privée d'un individu » et peut entraîner des mesures réglementaires et des sanctions.](#)


AAPI-JP0209©2023

38




Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée


JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
 LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---



### AUTRES PAYS... GRANDE-BRETAGNE



Blog: Addressing concerns on the use of IA by local authorities  
 A blog by Stephen Bonner, Deputy Commissioner – Regulatory Supervision  
 19 January 2023  
[Blog: Addressing concerns on the use of AI by local authorities | ICO](#)


Les gens doivent être convaincus que ces données sont traitées de manière appropriée, légale et équitable. Cela devrait être particulièrement le cas lors de l'accès à l'aide sociale ou au soutien social, où une personne peut être à son plus vulnérable. Ils doivent également être sûrs qu'aucune de leurs données personnelles n'est utilisée pour les discriminer, consciemment ou inconsciemment.

Lorsque des préoccupations ont été soulevées au sujet de l'utilisation d'algorithmes dans la prise de décisions concernant l'admissibilité aux prestations et dans le système d'aide sociale en général, nous avons mené une enquête pour comprendre le développement, le but et les fonctions des algorithmes et des systèmes similaires utilisés par les autorités locales. Nous voulions nous assurer que les gens puissent avoir confiance dans la façon dont leurs données étaient traitées.

Dans ce cas, nous n'avons trouvé aucune preuve suggérant que les demandeurs sont soumis à des préjudices ou à des préjudices financiers en raison de l'utilisation d'algorithmes ou de technologies similaires dans le secteur de l'aide sociale et des services sociaux.


AAPI-JP0209©2023

39




Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée


JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
 LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---



### AUTRES PAYS... GRANDE-BRETAGNE



Guide sur le RGPD de Grande-Bretagne:  
[Guide to the UK General Data Protection Regulation \(UK GDPR\) | ICO](#)

[Blog: Addressing concerns on the use of AI by local authorities | ICO](#)


Recommandations :

- ✓ Adoptez une approche de protection des données par conception et par défaut
- ✓ Soyez transparent avec les gens sur la façon dont vous utilisez leurs données
- ✓ Cerner les risques potentiels pour la vie privée des gens

Les avantages potentiels de l'IA sont évidents. Il peut rationaliser les processus, réduire les coûts, améliorer les services et augmenter la capacité du personnel à traiter un plus grand nombre de dossiers. Pourtant, les avantages économiques et sociétaux de ces innovations ne sont possibles qu'en maintenant la confiance du public. Il est important que lorsque les autorités locales utilisent l'IA, elle soit utilisée d'une manière équitable, conformément à la loi, et qu'elle rembourse la confiance que le public leur a mise lorsqu'elle leur remet ses données.


AAPI-JP0209©2023


40



Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP





### AUTRES PAYS...

## LA CHINE A ADOPTÉ UNE LOI QUI EST EN VIGUEUR DEPUIS LE 2 NOVEMBRE 2021

La Chine est un pays avec un quotidien quasi numérisé. Ainsi, le gouvernement a adopté le Personal Information Protection Law (PIPL) visant à sanctionner les violations de la vie privée des citoyens. Le premier manufacturier mondial, avec sa population de **1,4 milliard d'habitants**, vit une économie numérique florissante. Un grand nombre de ses transactions se fait également sur internet, ce qui soulève des questions sur le respect de la vie privée.


**Des escroqueries à l'origine de la polémique**  
La République populaire de Chine a longtemps été critiquée, car aucune législation ne protégeait les données personnelles des internautes. **Si le gouvernement s'autorise à surveiller les moindres agissements de ses ressortissants, il est impératif que des entreprises mal intentionnées n'abusent pas de leur vie privée.**

Les entreprises qui collectent des renseignements personnels ont un devoir de protéger ces informations et ne peuvent obtenir, communiquer ou conclure une transaction en lien avec ces informations sans consentement. (ex.: les vendre)

« L'un des objectifs de la loi PIPL est d'obliger les entreprises à mieux sécuriser le **stockage** des données personnelles. Elle consacre également le principe de **minimisation des données**, déjà au cœur du RGPD La Chine adopte la loi PIPL, l'équivalent du RGPD pour protéger les données personnelles (blogdumoderateur.com)


AAPI-JP0209©2023

41





Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP




## Partie 5 – Les États-Unis






AAPI-JP0209©2023

42





Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---





## LES ÉTATS-UNIS


[La Loi sur la protection des renseignements personnels de 1974 \(osc.gov\)](#)

**Privacy Act of 1974 (organismes publics)**

La Loi sur la protection des renseignements personnels de 1974 est une loi majeure sur la confidentialité des données qui régit la collecte, l'utilisation des dossiers conservés sur les citoyens dans un système de dossiers et qui s'applique à la façon dont le **gouvernement fédéral et ses agences** traitent les données des citoyens américains. En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels, les organismes fédéraux ne peuvent divulguer de renseignements sans consentement, à moins que certaines exceptions ne s'appliquent à la divulgation. La loi protège également contre les atteintes à la vie privée découlant du traitement des renseignements personnels d'une personne. Elle empêche également que les renseignements contenus dans le système fédéral de documents soient communiqués ou communiqués sans le consentement écrit de la personne (à quelques exceptions près). [Privacy Act of 1974](#)


AAPI-JP0209©2023

43





Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---






## LES ÉTATS-UNIS

La **loi sur la Commission fédérale du commerce** (Federal Trade Commission Act) applique les réglementations fédérales en matière de protection de la vie privée et des données, qui visent à **protéger les consommateurs contre les pratiques déloyales ou trompeuses** telles que la publicité mensongère, l'absence de protection adéquate des renseignements personnels ou le non-respect, par une organisation, de ses propres politiques de confidentialité officielles.

La Federal Trade Commission a été créée principalement pour traiter des questions découlant du fait que les entreprises utilisent des pratiques financières louches. Cependant, la FTC fonctionne également comme le chien de garde du gouvernement pour la confidentialité des données, au moins en ce qui concerne les entreprises.


AAPI-JP0209©2023

44




Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée


JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
 LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---



## LES ÉTATS-UNIS



Les renseignements personnels sont également protégés au niveau fédéral par un certain nombre de lois **sectorielles** sur la protection des données. Deux exemples plus connus sont:


la **loi Gramm-Leach-Bliley** (Gramm-Leach-Bliley Act – GLBA), qui oblige les **Institutions financières** à expliquer à leurs clients comment elles partagent et protègent leurs renseignements privés, et

la **loi sur la portabilité et la responsabilité des assurances-maladie** de 1996 (Health Insurance Portability and Accountability Act – HIPAA), qui régit la confidentialité et la sécurité de certains renseignements relatifs à la santé.

HIPAA est l'un des éléments les plus importants de la législation sur la confidentialité des données aux États-Unis. Il s'agit d'une loi de grande portée qui empêche vos renseignements de santé protégés (RPS) d'être partagés par un établissement médical sans votre consentement. La FTC rend également obligatoires les notifications de violation de données, donc si un fournisseur de soins médicaux a subi une violation de données, **il doit immédiatement en informer tous ses patients**. (Medicaid, Medicare, HMO, Obamacare...)


AAPI-JP0209©2023

45




Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée


JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
 LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---



## LES ÉTATS-UNIS



Les règlements de l'HIPAA sont extrêmement stricts, et même quelque chose d'aussi inoffensif que votre médecin disant à votre mère que vous avez un rhume, ou une infirmière passant par vos antécédents médicaux sans autorisation constitue une violation.

**Même les applications de santé mobile et les services de stockage cloud** doivent être conformes à l'HIPAA s'ils stockent des données identifiables (comme votre date de naissance). **regulations of HIPAA are extremely strict**


La **Family Educational Rights and Privacy Act** (FERPA) protège les données du dossier scolaire d'un élève et régit la façon dont elles peuvent être publiées, rendues publiques, consultées ou modifiées. Il permet aux parents d'élèves mineurs d'accéder aux dossiers scolaires de leurs enfants et de demander qu'ils soient modifiés si nécessaire.

La loi limite également les informations accessibles au public et permet aux élèves et aux parents d'élèves mineurs de ne pas divulguer certains renseignements qui pourraient nuire à l'avenir d'un élève. **Family Educational Rights and Privacy Act**

De plus, d'autres lois fédérales portent sur des **types de données spécifiques**, comme la loi sur la protection de la vie privée du conducteur (Driver's Privacy Protection Act), qui régit la confidentialité et la divulgation des renseignements personnels recueillis par le « Department of Motor Vehicles » (DMV – l'équivalent de la Société de l'assurance automobile du Québec) de chaque État.

AAPI-JP0209©2023


46




Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
 LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

---




## LES ÉTATS-UNIS



Une autre loi spécifique aux données est la [loi sur la vie privée des enfants en ligne](#) (Children's Online Privacy Protection Rule – COPPA), qui interdit aux entreprises de collecter des renseignements sur les enfants de moins de 13 ans, en ligne et sur les appareils connectés.

COPPA cherche à protéger les enfants de moins de 13 ans contre la prédation en ligne, et impose des règles strictes sur la façon dont les données de ces enfants sont traitées. Cela inclut la mise en œuvre d'un consentement parental vérifiable (les enfants ne peuvent pas consentir au traitement de leurs données), la limitation du marketing aux enfants, la fourniture d'un aperçu clair des données collectées et la suppression de toute information qui n'est plus nécessaire. Bien sûr, il y a plus que cela, et si vous êtes intéressé à apprendre tous les détails, la FTC a un guide de conformité COPPA clair sur son site Web.



Très peu de pays ont des organismes dédiés à la protection « cyber » pour les enfants... le Japon, Israël... Mais d'autres pays ont un focus prononcé sur le sujet... l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'Italie, le Costa Rica...

AAPI-JP0209©2023

47




Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée


JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
 LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

---



## LES ÉTATS-UNIS (vs le Canada)





Au Canada, on s'appuie sur nos lois existantes et on produit beaucoup de sensibilisation [6333\\_GCS\\_Parents\\_Checklist\\_FR\\_P1B \(publications.gc.ca\)](#)  
[Sujets similaires - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca](#)  
[Sujets similaires - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca](#)

+

+

Le surpartage parental et le droit de l'enfant à sa vie privée - Ligue des droits et libertés

Au Québec, de nombreuses dispositions protègent la vie privée et le droit à l'image. D'abord, la **Charte des droits et libertés de la personne** qui s'applique aux enfants, accordé à toute personne le droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation ainsi qu'au respect de sa vie privée. La protection accordée à la vie privée vise à garantir une sphère d'autonomie individuelle relativement à des décisions personnelles. Il y a d'ailleurs violation de ce droit lorsqu'une image est publiée sans le consentement de la personne, et que celle-ci peut être identifiée sur la photo, c'est-à-dire qu'elle est reconnaissable.


De plus, en vertu des règles de droit civil, tout enfant a le droit à la protection, à la sécurité et à l'attention de ses parents et toutes les décisions qui le concernent, y compris celles concernant sa vie privée, doivent être prises dans son intérêt et dans le respect de ses droits (**article 33 du Code civil du Québec**). L'enfant a le droit d'être entendu devant un tribunal lorsque l'un de ses droits est en jeu (**article 34 du Code civil du Québec**).

Le parent qui publie une photo de son enfant sans son consentement n'envisage peut-être pas réellement de lui nuire, mais le fait-il toujours d'une manière qui soit respectueuse de ses droits? Le parent, en tant que titulaire de l'autorité parentale, exerce le droit de publier des photos de son enfant sur les réseaux sociaux, mais devrait le faire de manière à ne pas compromettre l'image, l'intimité et la vie privée de son enfant.

AAPI-JP0209©2023


48






Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP




---



## LES ÉTATS-UNIS

A ces lois fédérales s'ajoute un certain nombre de lois étatiques, certaines étant plus strictes que d'autres. Les États du **Massachusetts**, de **New York**, de **l'Illinois** et de la **Californie** sont reconnus pour leur législation étendue et respectueuse de la vie privée.



La Californie a été la première à adopter une loi sur la confidentialité des données de l'État, calquée sur le RGPD européen. C'est l'État modèle pour nous. On appelle même régulièrement sa réglementation le RGPD californien...

L'Utah, le Colorado et la Virginie ont également des lois qui protègent contre l'utilisation abusive des informations personnelles d'une personne.


Selon la définition du California Consumer Privacy Act (CCPA suivi du CPRA), les données personnelles sont toute « information qui identifie, se rapporte à, décrit, est susceptible d'être associée ou pourrait raisonnablement être liée, directement ou indirectement, avec un consommateur ou un ménage particulier ».

Dossier Sephora: entente hors cour pour 1,2M \$US : manquements dans la collecte de données ciblées et politique de désinscription.

Pourquoi les États bougent-ils quant aux lois? Parce que le fédéral n'avance pas!


AAPI-JP0209©2023

49




Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP

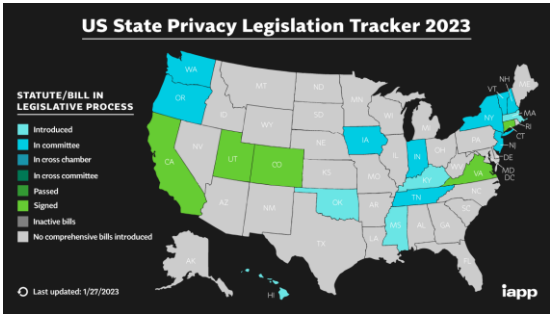


---



## LES ÉTATS-UNIS

[US State Privacy Legislation Tracker \(iapp.org\)](https://iapp.org/US-Privacy-Legislation-Tracker/)



AAPI-JP0209©2023

50



Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---



## LES ÉTATS-UNIS



Après le Patriot Act en 2001, puis le Freedom Act en 2015, le gouvernement a promulgué le Cloud Act (Clarifying Lawful Overseas Use of Data Act) en mars 2018. Une décision qui a une nouvelle fois fait grincer des dents de l'autre côté de l'Atlantique.


Le Patriot Act a octroyé de très larges pouvoirs aux agences de renseignements. La section 215 a particulièrement retenu l'attention. Cet article leur permettait en effet d'obtenir de la part d'un tribunal secret (FISA) un mandat obligeant les opérateurs de téléphonie à fournir l'intégralité des métadonnées téléphoniques de leurs clients américains.

En juin 2015, le Congrès américain a souhaité faire passer une nouvelle loi. Le Freedom Act devait mettre un terme à la collecte massive de données par la NSA (Agence nationale de sécurité) et son programme d'écoutes téléphoniques dévoilé par Edward Snowden. Mais cette loi préserve pourtant la capacité des services de renseignement à obtenir les métadonnées stockées chez les opérateurs téléphoniques, en faisant des demandes au cas par cas.

Une nouvelle étape a été franchie en matière de surveillance en mars 2018 avec la promulgation du [Cloud Act](#). Ce texte rend légale la saisie de tout courrier électronique ou autres données numériques stockées sur des serveurs américains, y compris à l'étranger. Les grands acteurs locaux du Cloud et leurs filiales doivent s'y conformer. [Protection des données et respect de la vie privée : USA vs UE \(oodrive.com\)](#)


AAPI-JP0209©2023

51




Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée


JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---



## LES ÉTATS-UNIS



Ce pays n'est pas reconnu comme adéquat par l'Union européenne.


*Le Privacy Shield était un accord informel entre les États-Unis et l'UE visant à assurer la conformité aux normes européennes de protection des données pour les transferts de données vers les États-Unis. L'accord a été négocié avec l'administration Obama et adopté par la Commission européenne le 12 juillet 2016. Plus précisément, le bouclier de protection des données comprenait un certain nombre d'assurances du gouvernement américain et une décision d'adéquation de la Commission européenne qui constituait la base juridique des transferts de données entre l'Europe et les États-Unis.*

*Le Privacy Shield a été critiqué par les protectionnistes des données et les organisations de défense des droits civils pour avoir maintenu ouverte la possibilité d'une surveillance de masse par les autorités américaines. À l'été 2020, la Cour européenne de justice (CJUE) a finalement annulé l'accord, supprimant ainsi le fondement juridique de tous les transferts de données basés sur celui-ci.*



*La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu le 16 juillet 2020 un **arrêt majeur**, dit « Schrems II », invalidant le régime de transferts de données entre l'Union européenne et les États-Unis (Privacy Shield). Les conséquences de cet arrêt sont nombreuses pour les organismes qui souhaitent transférer des données*

AAPI-JP0209©2023

52

 Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



## LES ÉTATS-UNIS

*Recommandations de l'European Data Protection Board de juin 2021*  
[edpb\\_recommendations\\_202001vo.2.0\\_supplementarymeasuresransferstools\\_en.pdf \(europa.eu\)](https://edpb.europa.eu/our-work-tools-templates/our-work/202001vo.2.0-supplementary-measures-transfer-tools_en.pdf)

- Recenser vos transferts
- Vérifier si les outils sont adéquats pour assurer une protection
- Évaluer si une pratique ou une utilisation du tiers receveur va diminuer l'efficacité des outils de transfert
- Identifier et adopter des mesures additionnelles
- Mettre en place ces mesures
- Réévaluer à intervalles réguliers le niveau de protection

AAPI-JP0209©2023 53


 Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP




## Partie 6- CONCLUSION

AAPI-JP0209©2023 54




**AAPI** Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---

**L'ANNÉE 2023 SERA-T-ELLE L'ANNÉE DE L'INTELLIGENCE  
ARTIFICIELLE? Les impacts sur la vie privée?**



[Cybersécurité et protection des données : 2023 sera l'année de l'IA et du Machine Learning - Global Security Mag Online](#)

Les tendances qui devraient rythmer l'année 2023 en matière de sécurité des données. La pénurie de talents en matière de cybersécurité va ainsi faire peser une pression toujours plus forte sur les entreprises, et plus particulièrement les petites, poussant logiquement à une montée en puissance de l'usage de l'IA et du Machine Learning dans les mécanismes de défense. Cela sera d'autant plus vrai que les attaques vont aller en s'intensifiant et largement surpasser les capacités de compréhension humaine. Elles auront un impact toujours plus perceptible dans la vie de tous les jours.

Voici dans le détail à quoi s'attendre en 2023.

**Le manque de cyber compétences va atteindre le point de non-retour**

La pénurie de talents en cybersécurité, avec un déficit qui s'élève aujourd'hui à 3,4 millions de travailleurs dans le monde, selon la dernière étude (ISC) sur la main-d'œuvre en cybersécurité, sera le défi n° 1 des entreprises en matière de protection. Le manque de ressources, qui est particulièrement prononcé dans les petites organisations, peut signifier un delta difficile à combler entre le moment où une vulnérabilité est identifiée et celui où elle est corrigée. En fait, cela a probablement joué un rôle dans la réponse laborieuse Log4Shell et continuera à le faire d'année en année.

AAPI-JP0209©2023

55



**AAPI** Association des professionnels en accès  
à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



---

**L'ANNÉE 2023 SERA-T-ELLE L'ANNÉE DE L'INTELLIGENCE  
ARTIFICIELLE?**



**Le recours à l'intelligence artificielle et au Machine Learning va s'intensifier**

La tendance à l'augmentation du nombre d'appareils connectés, sous l'impulsion de l'Internet des objets, va s'accélérer à mesure que les entreprises poussent à l'automatisation. Cette tendance, combinée à la pénurie générale de talents en matière de cybersécurité, obligera les organisations à employer l'IA et le Machine Learning à grande échelle afin de faire face au volume écrasant de données qui doivent être analysées pour faire la chasse aux cybermenaces.

**Les cyberattaques dépasseront de loin la compréhension humaine**


Le volume, la variabilité et la vélocité des cyberattaques ont aujourd'hui dépassé l'entendement humain. Il est essentiel d'appliquer le Machine Learning et l'intelligence artificielle au cœur de ce que chassent les attaquants : les données. Il existe un énorme potentiel pour appliquer le Machine Learning, l'intelligence artificielle directement aux données pour en tirer une intelligence de sécurité.

**Les attaques ne vont pas s'arrêter et continueront de frapper là où ça fait mal**

Malheureusement, en 2023, les cyberattaques se poursuivront. Les cybercriminels gagnent énormément d'argent et tant que cela ne changera pas, les attaques se poursuivront. Par ailleurs, les cybercriminels, soutenus par les services de renseignement étrangers, continueront de cibler les systèmes d'infrastructures critiques à l'échelle mondiale, notamment l'eau, l'électricité, les services d'urgence et les transports. Ceci dans le but de semer le chaos et d'éroder la confiance dans les services civils


AAPI-JP0209©2023

56



**AAPI** Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPVP | 9 février 2023  
LES PRINCIPALES AVANCÉES NUMÉRIQUES EN PVP



**L'ANNÉE 2023 SERA-T-ELLE L'ANNÉE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE?**

**Les secteurs public et privé main dans la main pour une cybersécurité plus efficace**  
Les partenariats entre le secteur public et les organisations privées deviendront de plus en plus importants pour renforcer la sécurité des logiciels et mettre en place une défense crédible contre les attaquants qui disposent d'une multitude de ressources. Alors que les cybercriminels coordonnent de plus en plus les attaques, les cybersécurité experts vont devoir adopter la même stratégie et se coordonner pour assurer une défense et une réponse efficace.

[Cybersécurité et protection des données : 2023 sera l'année de l'IA et du Machine Learning - Global Security Mag Online](#)

AAPI-JP0209©2023

57



***Merci pour votre attention !***



aapi.qc.ca



**AAPI** Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

58